# Utilisation de l'outil d'administration

Attention à la version de Mozilla qui doit être celle du Ministère version 17.011

# Entrer le login et le mot de passe

Virir	
AIDE saisissez votre login et votre mot de j	passe:
Login <mark>Admin</mark> Mot de passe <b></b>	valdaton

# Page d'accueil

L'administration se fait par deux entrées : à gauche de l'écran vous avez les mêmes fonctions qu'au centre de l'écran. L'utilisation de la fenêtre de gauche est plus conviviale et permet dans l'import de voir plus facilement les fichiers déjà stockés.

AICAICAIC	202	
nt <u>IRIS</u>	62	
Importer		Accueil
<ul> <li>Stations</li> <li>Décortoristic</li> </ul>	( STR	
Departements     Departements	, are	
	, als	Accueil IRIS Date: Thu, 08 Aug 2013 08:04:16 +0200
Aido	, als	
Aluc	, als	
	, 215	Outils d'administration
- mistorique	25	
		Fichiers Stations Departements Routes
		Fichiers à télécharger:
		ParcourirAjouter
		Ajouter Ajouter
		Importer les données Supprimer Durantinue
		Supprimer des données Viele la contraction supprimer Supprimer
		Voli inser i modiner
		Cartes Aide Utilisateurs Historique
		Ajouter cartes Ajouter PDF Ajouter
		Historique
		Modifier le nom Modifier le nom Supprimer
		Effacer
		Supprimer une carte Supprimer un PDF Liste
	LAY ALS	

#### Importer des données

Les fichiers de données sont sous un répertoire confidentiel à l'adresse ci-dessous : *Q:\Departements\3-DIMER\10\_SR\Confidentiel\5\_commun-COMPTAGES\7-iris\* Les fichiers à importer doivent être sous la forme .csv en respectant le format SIREDO (de nombreuses entêtes ne sont pas conformes et doivent être modifiées au moyen du logiciel « R ».

Vous pouvez importer des données ou les supprimer. Les imports sont réalisés en trois phases :

- T6 TV : import des fichiers csv tous véhicules
- T6 PL : import des fichiers csv poids lourds
- Création des fichiers VL lorsque les deux types de fichiers sont entrés
- T4 TV : import des fichiers csv des vitesses

Les fichiers TV et PL sont stockés temporairement pour faire le calcul des VL sous le serveur :*administration/files Uploaded/csvs/* 

Lors des imports IRIS vous signale les fichiers manquants pour réaliser les calculs VL.

Il est conseillé d'entrer les données par lot d'une dizaine de fichiers et de contrôler quelques traitements de données en tant qu'utilisateur.

21		$\sim$	N N N N N N N N N N N N N N N N N N N
â	IRIS		
	Importer	>	Importer     Accueil
•	Stations	>	Suppr. des données
•	Départements	>	
•	Routes	>	Accueil IRIS Date: Thu. 08 Aug 2013 08:08:45 +0200
-	Cartes	>	
	Aide	>	
<u>@</u>	Utilisateurs	>	
Ô	Historique	>	Fichiare à tálácharrar
20		Y	
A			
A			Parcourir_
A			Fichiers manquants
A			
A			
A			Importer les données
A			
N			
21			

Le deuxième onglet « supprimer des données » permet de supprimer les données T6 ou T4 d'une station pour une année entière et de vider l'historique. Lorsqu'un problème de traitement est constaté sur une station il faut effacer les données pour l'année concernée et par mesure de précaution supprimer les données en attente.

Par mesure de précaution l'administrateur ne peut effacer que les données d'une seule station pour un traitement et une année donnée.

**Il est important de vérifier les traitements de chaque station.** Lorsque les données ont été entrées plusieurs fois par mégarde elles sont toutes prises en compte et les traitements sont donc tous faux. Il faut alors supprimer les données de la station et les données en attente puis recommencer l'import.

	Accueil		
Supp	ression des données sta	tions	
Туре	Station	Année	
T4 🗸	22 D6 Pommerit 🔹	2005 -	
	Supprimer		
Suppressio	n des données en attent	te (TV/PL)	
Nota: Ces	fichiers en attente servent à la création des fic Supprimer les fichiers en attente	chiers VL	

# STATION

#### Créer une station

L'onglet « Stations » permet d'ajouter, supprimer ou modifier une station. Lorsque vous avez une nouvelle station à créer vous devez d'abord vérifier si le département et la route existe dans IRIS (voir module « Routes » et « Départements ») et éventuellement créer l'information manquante dans les modules correspondants.



Ensuite vous devez choisir la route, le département et donner le nom de la station en respectant la codification. Vous avez deux possibilités d'entrer l'ID de la station (l'ID est la référence du logiciel) soit vous entrez l'ID manuellement ou automatiquement. Lorsque les fichiers sont standards il est plus simple d'entrer l'ID à partir d'un fichier de la station. Vous cliquer sur un fichier T6 de la station et l'ID est créé conformément à l'exemple. Si l'ID n'est pas conforme la station n'est pas créée et les fichiers doivent être mis au standard avec le logiciel « R ».

	Acc	cueil	
	Ajouter u	ine stati	ion
Route:			
Autoroute A103+ 0			
Département:			
22 : Côtes-d'Armor			
Nom de la station:			
exemple: 55 N165 Pont56 P			
ID de la station:			
id réel de la station, exemple: 35_RN_29_111.485			
On choisissez un fichier avec la bonne station: Parcourir_			
Ou choisissez un fichier avec la bonne station: Parcourir			
Sens 1:			
Exemple: Laval_Rennes			
Sens 2:			
Exemple: Rennes_Laval			
r omt repere debut:			
Exemple: 111.485			
0			
Exemple: 111.485 (par défaut 0)			
		Ajouter	

Ensuite vous renseignez les sens et le point de repère début (il correspond à la position de la station). Le point de repère fin n'est pas renseigné. Une rubrique supplémentaire sera sans doute créée dans le développement d'IRIS pour disposer du début et fin de section et du point de repère station.

#### Supprimer une station

La suppression de station est relativement simple. Il suffit de sélectionner la station. Lorsque vous supprimer la station **vous supprimer également son ID** mais pas les données stockées dans IRIS. **Ses données ne seront plus accessibles** même si vous créez la même station (création d'un nouvel ID dans IRIS).

Pour supprimer une station il faut qu'elle n'est aucune donnée d'importée dans IRIS. S'il y a des données vous devez d'abord supprimer les données dans : *import/suppr. Les données* 



#### **Modifier une station**

Cette liste permet de contrôler les informations sur la station. Dans la liste vous pouvez modifier ou supprimer une station. L'onglet modifié permet d'accéder directement au module de création de la station et de modifier les données.

			]	Liste d	es stations					
Id base	Id réel	Nom	Route	Département	Sens 1	Sens 2	PR début	PR fin	Modifier	Supprimer
282	22_RD_6_80.900	22 D6 Pommerit	Départementale D6	22	Lanvollon_La-Roche- Derrien	La-Roche- Derrien_Lanvollon	80.900	0	Ľ	Î
281	22_RD_6_42.500	22 D6 Tremeloir P	Départementale D6	22	Saint-Brieuc_Lanvollon	Lanvollon_Saint-Brieuc	42.500	0		Î
283	22_RD_7_29.150	22 D7 Plehedel P	Départementale D7	22	Lanvollon_Paimpol	Paimpol_Lanvollon	29.150	0	Ľ	Î
284	22_RD_700_0.150	22 D700 LaMotte P	Départementale D700	22	Loudéac_Saint-Brieuc	Saint-Brieuc_Loudéac	0.150	0	P	Î
22	22_RD_700_42.150	22 D700 Saint Julien P	Départementale D700	22	Uzel_Saint-Brieuc	Saint-Brieuc_Uzel	40.150	0	ľ	Î
285	22_RD_766_0.500	22 D766 Pleslin P	Départementale D766	22	Dinan_Saint-Malo	Saint-Malo_Dinan	0.500	0	P	Î
286	22_RD_767_62.600	22 D767 Bégard P	Départementale D767	22	Guingamp_Lannion	Lannion_Guingamp	62.600	0	P	Î
287	22_RD_767_50.700	22 D767 Buhulien P	Départementale D767	22	Bégard_Lannion	Lannion_Bégard	50.700	0	Ø	Û
288	22_RD_768_17.0	22 D768 Plemy P	Départementale D768	22	Loudéac_Lamballe	Lamballe_Loudéac	17.000	0	P	Î
290	22_RD_768_73.250	22 D768 Ploubalay P	Départementale D768	22	Plancouët_Saint-Malo	Saint-Malo_Plancouët	73.250	0	ľ	Î
Id Base	Id réel	Nom	Route	Département	Sens 1	Sens 2	PR début	PR fin	Modifier	Supprimer
					ge <mark>1 →</mark>					
				Liste	e complète					

Pour visualiser les stations vous pouvez faire des tris sur les colonnes « ID base » et

« Nom » ou choisir une page en bas de tableau. L'onglet « liste complète » permet de faire une copie de la liste dans un tableur pour par exemple renseigner une cartographie. **Créer un département** 

Renseigner les champs numéro et département. Les utilisateurs ont des droits par département ou par station.



### Supprimer un département

**Chaque département a un ID** qui est indispensable pour faire les traitements dans IRIS. **II ne faut donc jamais effacer un département contenant des stations.** Dans le cas où l'ID serait effacé accidentellement il n'y aura plus d'accès aux stations du département (mais les données existent toujours dans la base). Seul un administrateur de la base My SQL peut recréer l'ID.

	Accueil
	Supprimer un département
72 Sarthe 🗸	
	Supprimer

## Modifier un département

La modification d'un département n'entraîne pas la modification de son ID.



Entrer son numéro et son nom. Les données affectées à ce département resteront accessibles sous le nouveau nom (Exemple : Côte du Nord  $\rightarrow$  Côte d'Armor).

	Accueil
	Modifier Département
Numéro:	
85	
Nom:	
Vendée	
	Modifier

#### Ajouter/Supprimer/modifier une carte

Les cartes doivent toutes être au format pdf et d'un poids inférieur à 2Go. Elles sont affectées à un département ou à tous les départements. Les utilisateurs peuvent y accéder en fonction de leurs droits. La suppression ou la modification de carte n'a pas de conséquence sur la base de données.



Méthode utilisée pour réduire la définition des cartes :

- installer pdf xchange viewer,
- ouvrir la carte avec pdf x change viewer,
- fichier/exporter/exporter vers une image,
- choisir dossier de destination et qualité (300 ou 400),
- lancer l'export,
- ouvrir le fichier jpg et l'imprimer aver pdf creator.

### Aide

L'outil d'aide permet de rentrer des documents en pdf sur IRIS pour donner des informations aux utilisateurs. Les autres modules créés dans l'outil d'aide (outil SVG, changement de codes d'accès, messagerie,...) ne sont pas accessibles dans l'administrateur.

	$\sim$ III $\sim$ III	<u> </u>			
â	IRIS		R	5	
	Importer	>	R	S	
•	Stations	>	R	5	
• [	Départements	>	R	A	
•	Routes	>	R	A	
	Cartes	>	R	2	
	Aide	>	+		Ajouter
2	Utilisateurs	>	ŧ	ę	Supprimer df:
Ô	Historique	>	×	Mo	difier le nom
211					

#### Ajouter un utilisateur

Deux profils sont possibles et il peut y avoir plusieurs administrateurs (au minimum deux administrateurs sont fortement recommandés pour garder un accès minimum possible à l'outil d'administration en cas d'effacement accidentel de l'accès).



Ne pas oublier de cocher la case pour l'envoi de l'E-mail à l'utilisateur. Ensuite vous cliquez sur l'onglet suivant pour créer les droits de l'utilisateur. Il peut bénéficier de droits par département ou par station. Vous pouvez également modifier ces droits après la création de l'utilisateur.



#### Historique des importations

L'historique a été créé pour éviter le chargement des mêmes fichiers. Le chargement de mêmes fichiers pouvant créer le cumul des recueils. L'historique doit être copié dans un répertoire pour garder l'archivage des fichiers importés. Il est conseillé d'effacer l'historique lorsqu'un département est entièrement rentré pour une année donnée. Si l'historique est trop important des problèmes ont été constatés dans les imports. Lorsque vous avez des problèmes dans l'import il faut supprimer les données de la station pour l'année concernée, vider les fichiers en attente et vider l'historique (après l'avoir archivé).

			Accueil			
	Historiqu	e des	importations de c	lonnées		
Dates d'importations	Types de données	Années	Fichiers	Stations	id Utilisateurs	Utilisateurs
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_18.400_VL_2.csv	22 N12 Sevignac P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_42.680_PL_2.csv	22 N12 Coetmieux P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_36.950_PL_2.csv	22 N12 Lamballe P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_18.400_PL_2.csv	22 N12 Sevignac P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_42.680_VL_1.csv	22 N12 Coetmieux P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_42.680_VL_2.csv	22 N12 Coetmieux P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_18.400_PL_1.csv	22 N12 Sevignac P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_36.950_PL_1.csv	22 N12 Lamballe P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_36.950_VL_1.csv	22 N12 Lamballe P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_42.680_PL_1.csv	22 N12 Coetmieux P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_36.950_VL_2.csv	22 N12 Lamballe P	125	Admin
Thu, 08 Aug 2013 10:44:18 +0200	T6	2012	22_RN_12_18.400_VL_1.csv	22 N12 Sevignac P	125	Admin
	Trans de dennées	Annéos	Fichiers	Stations	id Utilisateurs	Utilisateurs

Lorsque vous videz l'historique le logiciel ne peut plus contrôler les fichiers en doublon. Il est fortement recommandé d'entrer les données par département (ou d'une autre façon méthodique).

H	istoriqu	e des	importations de d	lonné	es	
Ty	Attention !!! Cette opération imi	plique que la	verification des doublons ne fonctionnera pas cor	rectement	ations	id U
	Voulez-vous vraim	ent effacer l'hi	storique?		Sevignac P	
					Coetmieux P	
			ОК	Annuler	Lamballe P	
					Sevignac P	
	T6	2012	22_RN_12_42.680_VL_1.csv	22 N12	Coetmieux P	
	T6	2012	22_RN_12_42.680_VL_2.csv	22 N12	Coetmieux P	
	T6	2012	22_RN_12_18.400_PL_1.csv	22 N1	2 Sevignac P	
	T6	2012	22_RN_12_36.950_PL_1.csv	22 N1	2 Lamballe P	

#### Retour à l'interface des utilisateurs

Après les importations il est recommandé de faire des tests dans les modules d'exploitations des utilisateurs. L'accès au module nécessite de sortir de l'administrateur et de rentrer avec le login et mot de passe utilisateur pour accéder aux modules.





# Tests conseillés

Pour chaque station et année renseignées trois ou quatre tests sont conseillés (T6 et T4):

## Un test « Moyenne horaire »

Comparaison des débits par heure avec le fichier T6 PL ou TV. Ce contrôle permet de vérifier notamment s'il n'y a pas de sur-comptage.

																			3	)				
ne: Nantee 🕠	Pennes		ne: Ronn	ae . N	antee	Deux	sans co	ofondus																
nis, ivantes →	Rennes	36	iis. Reili	85 → IN	antes	Deuxs	iens co	ionuus																
Station: 35	N137	Bainde	Bret P	Sens:	Nantes	_Renn	ies - To	us véhi	cules															
Heures	H1	H2	H3 H4	H5	H6	H7	H8	H9	H10	H11	H12	H13	H14	H15	H16	H17	H18	H19	H20	H21	H22	H23	H24	
2011-01-01	37	68	63 70	73	95	55	46	54	110	218	402	472	418	600	828	970	1117	1144	788	424	291	214	135	
		col	44 32	20	31	45	75	87	217	471	913	890	768	983	1345	1567	1458	1609	1162	706	470	301	186	
2011-01-02	93	00																		1000				
2011-01-02 2011-01-03	93 91	45	40 57	98	140	308	875	983	752	747	736	666	583	711	747	737	822	813	318	428	279	120	96	
2011-01-02 2011-01-03 2011-01-04	93 91 70	45 53	40 57	98 111	140 121	308 288	875 818	983 1052	752 736	747 658	736 605	666 557	583 546	711 647	747 620	737	822 867	813 896	318 648	428 333	279	120 110	96 82	_
2011-01-02 2011-01-03 2011-01-04 2011-01-05	93 91 70 47	45 53 60	40 57 42 51 47 56	98 111 87	140 121 139	308 288 247	875 818 815	983 1052 1037	752 736 689	747 658 601	736 605 638	666 557 555	583 546 537	711 647 625	747 620 657	737 716 690	822 867 866	813 896 817	318 648 599	428 333 313	279 152 167	120 110 124	96 82 89	
2011-01-02 2011-01-03 2011-01-04 2011-01-05 2011-01-06	93 91 70 47 63	45 53 60 50	40 57 42 51 47 56 40 52	98 111 87 83	140 121 139 124	308 288 247 273	875 818 815 803	983 1052 1037 1103	752 736 689 836	747 658 601 696	736 605 638 595	666 557 555 510	583 546 537 585	711 647 625 583	747 620 657 654	737 716 690 808	822 867 866 867	813 896 817 920	318 648 599 715	428 333 313 349	279 152 167 175	120 110 124 135	96 82 89 111	_
2011-01-02 2011-01-03 2011-01-04 2011-01-05 2011-01-06	93 91 70 47 63	45 53 60 50	40 57 42 51 47 56 40 52	98 111 87 83	140 121 139 124	308 288 247 273	875 818 815 803	983 1052 1037 1103	752 736 689 836	747 658 601 696	736 605 638 595	666 557 555 510	583 546 537 585	711 647 625 583	747 620 657 654	737 716 690 808	822 867 866 867	813 896 817 920	318 648 599 715	428 333 313 349	279 152 167 175	120 110 124 135	96 82 89 111	_
2011-01-02 2011-01-03 2011-01-04 2011-01-05 2011-01-06 2011-01-07 Movenne de la	93 91 70 47 63 61	45 53 60 50 55	40 57 42 51 47 56 40 52 46 49	98 111 87 83 89	140 121 139 124 123	308 288 247 273 261	875 818 815 803 694	983 1052 1037 1103 934	752 736 689 836 712	747 658 601 696 614	736 605 638 595 614	666 557 555 510 608	583 546 537 585 736	711 647 625 583 774	747 620 657 654 891	737 716 690 808 1017	822 867 866 867 1198	813 896 817 920 1355	318 648 599 715 1019	428 333 313 349 596	279 152 167 175 300	120 110 124 135 199	96 82 89 111 195	

# Un test « Trafic Moyen Journalier Annuel »

Comparaison du débit annuel par sens avec les années précédentes



# Un test « Trafics Moyens Minis et Maxis par type de jour

Vérification de la cohérence des plages horaires



## Un test sur les vitesses (T4)

Vérification de la cohérence des données des vitesses

